

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17835**

### Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Production audiovisuelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut national de l'audiovisuel (INA) ()	Directeur délégué à l'Enseignement, la Formation, la Recherche

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323s Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle : production, 323p Organisation, gestion : Production et régie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le producteur assume la responsabilité éditoriale, créative, juridique et financière d'une œuvre audiovisuelle, qu'il accompagne de l'écriture à sa réalisation jusqu'à sa diffusion et sa commercialisation sur tout support (salles, écrans de télévision, web, smartphone, etc.). A cet effet, il doit savoir repérer les projets et mesurer leur faisabilité, convaincre un distributeur ou un diffuseur, rechercher des financements et monter des dossiers auprès des différents partenaires au niveau local, national ou international mais aussi sélectionner et recruter l'équipe artistique et technique en collaboration avec le réalisateur, encadrer le tournage et la post-production de l'œuvre audiovisuelle, organiser et promouvoir sa diffusion et assurer la gestion commerciale d'un catalogue.

Trait d'union entre l'art et l'industrie, le rêve et la réalité, le producteur doit être doté d'une solide culture générale et cinématographique et être curieux sur le monde qui l'entoure ; Il doit avoir une bonne connaissance du secteur du cinéma et/ou de l'audiovisuel, en même temps que des compétences juridiques, techniques, financières et de gestion des ressources humaines. Un bon carnet d'adresses et la pratique courante de l'anglais sont également indispensables dans un environnement de plus en plus international.

Le titulaire du master production audiovisuelle est capable de :

- > identifier les professionnels et les partenaires nécessaires à la conduite d'un projet audiovisuel (directeur de production, chefs de poste, etc.) ;
- > mener un entretien professionnel avec les différents interlocuteurs du projet en maîtrisant le vocabulaire du métier ;
- > apprécier le niveau rédactionnel d'un projet du point de vue littéraire ;
- > apprécier l'originalité d'un projet au regard de la filmographie existante ;
- > identifier le parti pris artistique et le point de vue scénaristique du projet ;
- > identifier le traitement proposé par l'auteur (spécificité des moyens techniques à mobiliser, traitement de l'image et du son, recours aux archives, etc.) ;
- > identifier les éléments permettant de prévoir le potentiel commercial du projet et les partenaires potentiels ;
- > identifier les forces et les faiblesses artistiques d'un projet ;
- > comprendre l'intention et le traitement portés par l'auteur et lui proposer, si besoin, une direction lui permettant d'affiner le projet ;
- > négocier avec le porteur de projet (auteur et/ou réalisateur) les modalités de collaboration (artistiques, juridiques, financières) et un calendrier de faisabilité;
- > rédiger un contrat d'option et un contrat d'auteur ou fournir les éléments clés de sa rédaction à un juriste ou un avocat ;
- > maîtriser les différents modes de financement, les différents « guichets » et les différents types de financement spécifiques afin de construire le montage financier du projet ;
- > rédiger un dossier de demande d'aide à la production en fonction du guichet ;
- > rédiger un plan de financement ;
- > rédiger un devis prévisionnel ou fournir les éléments clés de sa rédaction au directeur de production ;
- > positionner le projet au regard de la ligne éditoriale d'une chaîne ;
- > organiser une veille du secteur ;
- > présenter de façon brève, à l'écrit comme à l'oral, un projet (sujet, intention, traitement) face à des professionnels du secteur audiovisuel ;
- > élaborer un dossier complet d'une œuvre audiovisuelle clair et convaincant ;
- > présenter la stratégie commerciale et financière du projet ;
- > communiquer en anglais, avec un niveau professionnel, avec les partenaires à l'international ;
- > sélectionner et recruter une équipe artistique et technique de tournage du projet ;
- > livrer dans les délais, un PAD conforme aux exigences des diffuseurs ;
- > justifier les dépenses auprès des financeurs ;
- > organiser la diffusion d'un projet sur tout type de supports (TV, web, etc.) en vue de sa promotion ;
- > négocier la vente de produits au catalogue.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le producteur peut exercer son activité en tant qu'indépendant ou salarié au sein d'une société de production ou de toute entreprise du secteur de l'audiovisuel.

Dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma le détenteur du diplôme peut accéder à des postes de :

- > producteur délégué / productrice déléguée ;
  - > producteur exécutif / productrice exécutive ;
  - > directeur de production ou de post-production / directrice de production ou de post-production ;
  - > responsable de développement ;
  - > responsable des acquisitions ;
  - > responsable de chaîne ;
  - > directeur d'unité de chaîne / directrice d'unité de chaîne ;
  - > programmateur / programmatrice.
- Dans le secteur du web le détenteur du diplôme peut accéder à des postes de :
- > responsable éditorial ;
  - > directeur artistique / directrice artistique ;
  - > chef de projets nouveaux médias.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**L1302** : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

**Réglementation d'activités :**

Sans objet.

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification « Production audiovisuelle » est articulée autour des trois composantes suivantes :

Composante éditoriale :

- > apprécier le niveau rédactionnel d'un projet du point de vue littéraire ;
- > apprécier l'originalité d'un projet au regard de la filmographie existante ;
- > identifier le parti pris artistique et le point de vue scénaristique du projet ;
- > identifier le traitement proposé par l'auteur (spécificité des moyens techniques à mobiliser, traitement de l'image et du son, recours aux archives, etc.) ;
- > identifier les forces et les faiblesses artistiques d'un projet ;
- > comprendre l'intention et le traitement portés par l'auteur et lui proposer, si besoin, une direction lui permettant d'affiner le projet ;
- > rédiger un dossier de demande d'aide à la production en fonction du guichet ;
- > positionner le projet au regard de la ligne éditoriale d'une chaîne.

Composante commerciale, juridique et financière :

- > identifier les éléments permettant de prévoir le potentiel commercial du projet et les partenaires potentiels ;
- > négocier avec le porteur de projet (auteur et/ou réalisateur) les modalités de collaboration (artistique, juridique, financière) et un calendrier de faisabilité;
- > rédiger un contrat d'option et un contrat d'auteur ou fournir les éléments clés de sa rédaction à un juriste ou un avocat ;
- > maîtriser les différents modes de financement, les différents « guichets » et les différents types de financement spécifiques afin de construire le montage financier du projet ;
- > rédiger un plan de financement ;
- > rédiger un devis prévisionnel ou fournir les éléments clés de sa rédaction au directeur de production ;
- > présenter la stratégie commerciale et financière du projet ;
- > justifier les dépenses auprès des financeurs ;
- organiser la diffusion d'un projet sur tout type de supports (TV, web, etc.) en vue de sa promotion ;
- > négocier la vente de produits au catalogue.

Composante managériale, communicationnelle et organisationnelle :

- > identifier les professionnels et les partenaires nécessaires à la conduite d'un projet audiovisuel (directeur de production, chefs de poste, etc.) ;
- > mener un entretien professionnel avec les différents interlocuteurs du projet en maîtrisant le vocabulaire du métier ;
- > organiser une veille du secteur ;
- > présenter de façon brève, à l'écrit comme à l'oral, un projet (sujet, intention, traitement) face à des professionnels du secteur audiovisuel ;
- > communiquer en anglais avec un niveau professionnel avec les partenaires à l'international ;
- > sélectionner et recruter une équipe artistique et technique de tournage du projet ;
- > livrer dans les délais, un PAD conforme aux exigences des diffuseurs.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	un enseignant-chercheur un professionnel qualifié extérieur à l'Ina deux représentants d'Ina SUP
En contrat d'apprentissage	X	Sans objet.
Après un parcours de formation continue	X	Sans objet.

En contrat de professionnalisation	X	Sans objet.
Par candidature individuelle	X	Sans objet.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	un enseignant-chercheur un professionnel qualifié extérieur à l'Ina deux représentants d'Ina SUP

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Sans objet. Autres certifications : Sans objet. Texte réglementaire : Sans objet.	Sans objet.

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret du 21 mars 2007 portant modification du cahier des missions et des charges de l'Institut national de l'audiovisuel.

Arrêté du 25 novembre 2010 définissant le régime des études et fixant les conditions d'admission, la durée de la formation et les conditions de délivrance des diplômes délivrés par l'Institut national de l'audiovisuel.

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12/07/2013 relatif à l'attribution du grade master aux titulaires du diplôme "Production audiovisuelle" délivré par l'Institut national de l'audiovisuel.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 25 novembre 2010 définissant le régime des études et fixant les conditions d'admission, la durée de la formation et les conditions de délivrance des diplômes délivrés par l'Institut national de l'audiovisuel.

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

2009 : 19 diplômés.

2010 : 17 diplômés.

2011 : 16 diplômés.

2012 : 19 diplômés.

##### Autres sources d'information :

[www.ina-expert.com](http://www.ina-expert.com)

[Ina](http://ina.fr)

##### Lieu(x) de certification :

Institut national de l'audiovisuel (INA) : Île-de-France - Val-de-Marne ( 94) [Bry sur Marne]

Ina

4 avenue de l'Europe

94366 Bry-sur-Marne

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ina

4 avenue de l'Europe

94366 Bry-sur-Marne

##### Historique de la certification :

Diplôme créé en 2007 - Première promotion de diplômés : 2009.